

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 16 juin 2021



Convocation adressée le 10 juin 2021

Compte rendu affiché le 25 juin 2021

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de juin, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 10 juin 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s physiquement : Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN

Présent(e)s en visio conférence : Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Richard MARION

Absent(es) excusé(es) : Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Yves BEN ITAH à Richard MARION
Corinne SUBAI à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

Partenariat avec l'Université Lyon 1
Artistes de Haut Niveau

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

L'Université Claude Bernard Lyon 1 et le Conservatoire de Lyon ont noué un partenariat poursuivant différents objectifs collaboratifs au profit de leurs étudiants respectifs :

- de permettre aux étudiants la poursuite d'études supérieures tout en pratiquant une activité artistique à travers la reconnaissance du statut spécifique d'Artistes de Haut Niveau,
- de mettre en place une commission d'attribution du statut Artistes de Haut Niveau impliquant les deux parties selon une procédure d'évaluation fixée au préalable,
- de permettre le partage de scènes, festivals entre étudiants des deux entités
- de permettre aux étudiants des deux structures à participer à des manifestations culturelles, artistiques organisées par les partenaires

Cette convention court sur trois années universitaires entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2023.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **adopte** la convention relative au partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1
- **autorise** la présidente à signer tout acte en relevant.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,
Nathalie PERRIN-GILBERT